

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

Visioconférence du mercredi 1^{er} avril janvier 2026 – 20 h

Présents : Christophe COSSIN (à partir de 20h15), Marc DELEPINE, Michel FEICHT, Arnaud FRANCOIS, Isabelle FRIRY, Louis LECOMTE, Éric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Jérôme DOMBRAT.

Infos du Président

Infos : Depuis le dernier comité, le Président a participé à 2 visioconférences avec les Présidents de CD et la FFTT, une Commission Sportive de la LGETT et un Conseil de Ligue, les membres ont eu toutes les infos principales

A venir : Visio avec la FFTT le 9 avril, 1/2 Finale Pro Dames à ETIVAL le 10 avril, AG du CDOS le 11 avril. Prochain comité en présentiel à DOMFAING le 24 06. AG du CD 88 à TT Ballons le 27 09 2026.

Damien DA SILVA se propose pour intégrer le CD à la commission d'arbitrage. On va lui proposer de venir à la réunion du 24 juin.

1- Pôle gestion de l'activité

Arbitrage

Formation : Pas de Vosgiens sur les différentes formations d'arbitres et JA.

Arbitrage : Pour le challenge jeunes à MOYENMOUTIER Willy MEYERHOFF sera remplacé par Christophe COSSIN.

Jérôme poursuit sa formation JA3

Pour les championnats du Grand Est, le club de SAINT DIE a sollicité l'aide du CD pour trouver 8 arbitres le samedi et 4 le dimanche. Jean-Pierre a trouvé des volontaires qui seront rémunérés 30€ par jour plus les frais de déplacement avec casse-croute fourni.

Aide à l'arbitrage : Le comité va acheter 6 kits de cartons qui seront prêtés aux aides de clubs désignés sur nos compétitions. Le club de LA BRESSE est prévu comme aide de club sur la Coupe des Vosges mais Georges BREJOT est malade, il faudra s'assurer auprès du club que quelqu'un sera présent.

Technique

Formations : Michel FEICHT et Jean DA COSTA sont inscrits à la formation d'Entraîneur Fédéral et demandent si le CD participe financièrement au coût de l'inscription. Comme d'habitude, le CD prend en charge 50% du reste à charge du coût pédagogique, hors frais de déplacement et sous réserve de réussite au passage de grade, soit 80€.

Réunion : la commission technique doit se réunir demain soir pour faire une mise à jour de l'organisation des stages techniques, notamment concernant les modalités d'inscription. Elle va fixer les dates de stages de la saison prochaine et définir les joueurs sélectionnés en équipe des Vosges pour les Inter CD. La commission se renseignera sur les modalités d'inscription s'une équipe des Vosges pour les internationaux du Grand Est

de PONT A MOUSSON, Madeline et Alban ont déjà bloqué leurs dates et Jérôme va essayer d'être disponible également.

Le prochain stage est fixé au 13 avril à BRUYERES.

Matériel et récompenses

Coupes et médailles : le surplus sera dispatché sur les actions de développement à venir.

Il reste 62 balles de compétitions après le TC pour finir la saison. Pas besoin d'en commander pour l'instant. Voir avec les membres concernés si du matériel doit être commandé pour la technique.

Le stock de médailles augmente, prévoir une épuration pour la saison prochaine pour limiter le surplus avec remise à jour du tableau des récompenses.

Quelques marqueurs et filets seront nécessaires pour le challenge PAYEUR, ils seront transmis lors du challenge jeune à MOYENMOUTIER.

Problème de pastille pour la coupe du 1^{er} en tableau messieurs du TC, une nouvelle pastille a été commandée.

Sportive

Une réunion en visioconférence est prévue le 15 avril pour la sportive et Laurent DURAND a demandé à être coopté pour la commission sportive.

Au tour 4 des interclubs jeunes clash entre 2 personnes de la table des juge arbitre. Pour éviter toute récurrence, le JA principal définira les rôles de ses adjoints Lydia BERBE poursuit sa formation de juge arbitre.

Le critérium fédéral se termine trop tard, il faudra réfléchir aux horaires et/ou à la formule pour la prochaine saison.

En raison du manque de place il n'y aura pas d'espace dédié à MOYENMOUTIER pour l'animation Baby Ping lors du challenge jeunes. Il y aura possibilité de le faire dehors, devant la salle avec couplage avec une animation Ping extérieur sur des tables de brasseries ou dans le local de rangement en cas de pluie. Pour les challenges jeunes, demander un aide du club organisateur dédié au Baby Ping dans le cahier des charges.

2- Pôle développement promotion

Actions de développement :

Eric s'est rendu à la soirée de projection du film Ping Parkinson à Médiathèque d'ETIVAL. La séance a été suivie d'un débat en visio avec le réalisateur et des protagonistes du film. Les échanges ont été enrichissants. La commission s'est réunie le 12 mars en présence de Jérôme HUMBERT, invité, autour d'un projet de tournoi féminin. Le club d'ETIVAL accueillera ce tournoi le dimanche 17 mai. Un cahier des charges va lui être envoyé.

Une animation scolaire était initialement prévue à CHARMES mais le professeur qui était intéressé n'a pas répondu au mail de sollicitation du CD. Il faudra le recontacter.

La partie baby Ping devra être mentionnée dans le cahier des charges des challenges jeunes.

Visites de clubs :

Visite prévue du club de CHARMES VINCEY le 10 avril. Pas de retour du club de BAINS LES BAINS, il faudra voir si Philippe BOLMONT est aussi en contact. Visite du club de TT Ballons à relancer, Marie FERREUX n'a pas fait de retour comme attendu. Jérôme DOMBREAT est OK pour une visite à SAINT DIE. Il faudra contacter le club d'ETIVAL.

LA HOUSSIERE est en difficulté. Le club a 9 licenciés mais un joueur veut arrêter et un autre ne pourra plus jouer donc il restera seulement 7 compétiteurs pour 2 équipes.

A MONTHUREUX SUR SAONE, après l'animation avec le collège local, les tensions entre le collège et le club se sont apaisées, des actions ont été mises en place avec un professeur de sport. Un nouveau licencié s'est inscrit le club a donc 5 joueurs.

La commission se réunira prochainement en visioconférence.

3- Pôle administratif et financier

Administratif

Charte sport : cette année les dossiers de demandes sont passés sans arbitrage du CD et il n'y a pas de cohérence dans les attributions aux clubs.

Le dossier Maelis du CD a été retenu et passera à la prochaine commission.

Trésorerie pas de possibilité de monter un dossier ANS pour les comités départementaux cette année donc on aura moins de subventions.

Il faudra régler la cotisation au CDOS 88.

Point financier

Validation des organisations : six compétitions ont été organisées ce trimestre.

25/01/2026 3^{ème} tour du Critérium fédéral à ELOYES avec Eric MATHIS, Laurent DURAND et Damien DA SILVA au juge-arbitrage et TT Ballons en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 € majorée de 40€ pour les 4 tables supplémentaires mises à disposition, soit 210€.

01/02/2026 Finales départementales par classement à MONTHUREUX SUR SAONE avec Eric MATHIS, Laurent DURAND et Jérôme DOMBRAT au juge-arbitrage et VITTEL en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

15/02/2026 Challenge jeunes au THILLOT avec Eric MATHIS, René PARIS et Jean-Pierre VOYEN au juge arbitrage et BAINS LES BAINS et EPINAL en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 € majorée de 20 € pour les 2 tables supplémentaires mises à disposition, soit 190 €.

28/02/2026 4^{ème} tour des Interclubs jeunes à THIAVILLE avec René PARIS, Louis LECOMTE et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et BEGNECOURT et MOYENMOUTIER en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

15/03/2026 4^{ème} tour du Critérium fédéral à CHARMES avec Eric MATHIS, Christophe COSSIN et Jean-Pierre VOYEN au juge-arbitrage et CHARMES VINCEY en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

28-29/03/2026 Championnat des Vosges TC à VITTEL avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND au juge-arbitrage les deux jours et Isabelle FRIRY en plus le dimanche et GOLBEY, MIRECOURT et THAON CHENIMENIL en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra des indemnités de 170 € et 120 € majorées de 60 € pour les 6 tables supplémentaires mises à disposition, soit 350 €.

Le total des dépenses engagées, pour ces six organisations, s'élève à 3777,57 €.

Le total des notes de frais des JA est de 1589,14 €.

Le total des indemnités, pour les clubs organisateurs, est de 1769,50 € (indemnité de salle et buvette table des JA)

Le total des récompenses est de 386,87 €

Le total des dons versé par les aides à l'arbitrage est de 32,06 €

Situation financière au 31 mars 2026.

Résultat provisoire au 31/03/2026 :

Le total des dépenses est de 12.896,09 €, celui des recettes de 24.003,72 € soit un résultat provisoire positif de 11.107,63 € (diminution du résultat de 3.053,69 € par rapport à la saison précédente) :

Les dépenses sont supérieures de 2.213,50 € par rapport à la saison précédente, les recettes sont inférieures de 840,19.

Principales recettes perçues :

ANS 3200€ (4500€ en 2024-2025), contrats d'objectifs conseil départemental 4000€ (4600€ en 2024-2025), quote-part LGETT 12806.75 (11872.50 en 2025-2025).

Principales dépenses réglées depuis le 01/07/2025 :

- * indemnités d'organisation des compétitions et stages pour 2.930,00 € (+ 630,00 € par rapport à 2024-2025)
- * indemnités de juge arbitrage pour 1.610,00 € (+ 615,00 €)
- * fournitures et achats de petits équipements pour 1.496,22 € (+ 1.400,23 €) : achats polos (528,00 €), matériels sportifs (764,22 €), banderole et roll up (204,00 €)
- * frais déplacement animations et compétitions = 1.173,23 € (+ 507,42 €)
- * trophées, médailles pour 1.124,62 € (- 439,24 €)
- * frais de restauration (buvette) pour 923,00 € (+ 363,00 €)

La trésorerie :

Le solde de la trésorerie est égal à 67.132,51 €. Il était de 59.959,69 € la saison précédente soit une augmentation de 7.172,82 € :

Situation des 28 clubs SPID :

La balance SPID présente un solde excédentaire de 3.106,34 €.

- * 15 clubs ont un avoir global de 4.275,52 €
- * 11 clubs ont une dette globale de 1.169,18 €

Num	CLUBS	débit	crédit	solde au 31/03/2026
06880002	ANOULD Cercle Pongiste	549,00 €	756,00 €	-207,00 €
06880007	NEUFCHATEAU TT	393,28 €	0,00 €	393,28 €
06880010	SAINT DIE SRD TT	-2 054,70 €	0,00 €	-2 054,70 €
06880017	UZEMAIN	-131,10 €	0,00 €	-131,10 €
06880018	LA HOUSSIÈRE-VANEMONT ASTT	-10,00 €	0,00 €	-10,00 €
06880021	BAINS LES BAINS AM PONG	-145,70 €	0,00 €	-145,70 €
06880022	VITTEL SAINT REMY TT	290,00 €	308,00 €	-18,00 €
06880049	MIRECOURT LIFT CLUB	30,00 €	0,00 €	30,00 €
06880050	VAGNEY ATT	94,41 €	82,61 €	11,80 €
06880051	RAQUETTE GOLBEENNE	119,00 €	119,00 €	0,00 €
06880060	LA BRESSE TT	6,50 €	0,00 €	6,50 €
06880064	TT DES BALLONS DES HAUTES VOSGES	1 099,70 €	868,00 €	231,70 €
06880066	ELOYES CLLT	600,50 €	640,00 €	-39,50 €
06880071	EPINAL TSP	-337,10 €	0,00 €	-337,10 €
06880073	SAINTE MARGUERITE CTT	-10,00 €	0,00 €	-10,00 €
06880083	XONRUPT	-22,50 €	0,00 €	-22,50 €
06880086	MOYENMOUTIER VR TT	71,20 €	0,00 €	71,20 €
06880101	DOMFAING BRUYERES ENT MJC	-200,00 €	0,00 €	-200,00 €
06880113	LA BOURGONCE ST MICHEL TT	18,00 €	0,00 €	18,00 €
06880119	CHARMES VINCEY TT	-502,12 €	0,00 €	-502,12 €
06880123	ETIVAL ASRTT	-473,10 €	16,00 €	-489,10 €
06880138	MONTHUREUX SUR SAONE TT	45,00 €	45,00 €	0,00 €
06880140	THIAVILLE FR	23,00 €	11,00 €	12,00 €
06880143	HADIGNY FR	-105,70 €	0,00 €	-105,70 €
06880145	THAON CHENIMENIL ESTT	406,33 €	196,33 €	210,00 €
06880146	DOMPAIRE USTT	30,00 €	33,00 €	-3,00 €
06880157	BEGNECOURT FOYER RURAL MADON ILLON	189,20 €	106,50 €	82,70 €
06880159	PONGISTE GEROMOIS	185,00 €	83,00 €	102,00 €
28	TOTAL	158,10 €	3 264,44 €	-3 106,34 €

4- Divers

Le club de SAINT DIE a acheté des kits d'arbitrage et les prêtera aux arbitres volontaires pour les championnats du Grand Est.

Les tarifs de remboursement des frais kilométriques de la Fédération ont été augmentés (0,35€/km), il faudra revoir ceux du CD qui sont alignés sur ceux de la LGETT (0,25€/km) pour la prochaine saison.

La séance est levée à 22 heures

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS